



LE COMMISSARIAT INTERMINISTÉRIEL INFLUENZA

**Situation de la grippe A/H1N1 au 06/07/2009 :
cinq nouveaux cas confirmés**

Le Commissariat interministériel Influenza informe que sept échantillons ont été envoyés ce jour au laboratoire de l'Institut scientifique de Santé publique. Cinq d'entre eux ont été testés positifs à la grippe A/H1N1. Un des deux autres échantillons a été testé positif à la grippe saisonnière et le dernier était négatif.

Les quatre premiers cas sont membres d'une même famille de la province du Hainaut. Ils sont tous les quatre revenus d'Espagne le mardi 30 juin. La mère a développé les premiers symptômes de la grippe le vendredi 3 juillet. Le père et la petite fille du couple ont ressenti les premiers symptômes grippaux le samedi 4 juillet. Leur fils a finalement développé des symptômes grippaux le dimanche 5 juillet. Ils ont consulté un médecin le jour même et ce dernier a décidé, en concertation avec l'inspecteur d'hygiène de la Communauté, de procéder à des tests. Les tests se sont aujourd'hui avérés positifs au virus de la grippe A/H1N1. La famille n'était pas contagieuse durant le vol.

La famille a donc été isolée chez elle et ils ont reçu tous les quatre le traitement adéquat à base de médicaments antiviraux. Leur état de santé sera bien sûr suivi avec attention dans les jours qui viennent. Les personnes avec qui elles ont eu un contact étroit sont aussi averties et reçoivent un traitement antiviral préventif.

Le cinquième cas est un jeune homme étranger qui est arrivé dans notre pays le 2 juillet, accompagné de quatre amis. Il a assisté les 3, 4 et 5 juillet au festival Rock Wechter. Il a développé les premiers symptômes grippaux le 3 juillet. C'est seulement le 5 juillet qu'il s'est adressé à la tente de la Croix Rouge présente sur place, de laquelle il a été transféré vers un hôpital. Il a été décidé, en concertation avec l'inspecteur d'hygiène de la Communauté, de procéder à un test. Celui-ci s'est révélé positif à la grippe A/H1N1 cet après-midi. Puisque le jeune homme a logé au festival de Wechter en compagnie de ses quatre amis, ces derniers sont considérés comme étant des contacts proches et sont donc traités préventivement avec des médicaments antiviraux.

Les chances que d'autres visiteurs du festival aient été contaminés par le jeune homme sont très faibles. Il est donc inutile de s'inquiéter et les recommandations habituellement adressées à la population sont de rigueur. La personne qui ressent des symptômes grippaux doit demander la visite de son médecin traitant. En cas de doute, le médecin demandera un test pour la grippe A/H1N1. Les risques de transmission existent essentiellement entre des personnes ayant des contacts prolongés dans un espace clos. En plein air et en cas de contacts furtifs, ce qui est le cas lors d'un festival de musique, le risque est très limité. En Belgique, nous n'avons encore constaté jusqu'à présent aucun cas de contamination par contact superficiel. Les chances d'être contaminé lors d'un festival ne sont pas plus importantes que celles d'être contaminé ailleurs en plein air.

A l'heure actuelle, 61 cas de grippe A/H1N1 ont ainsi été recensés en Belgique. Le Commissariat interministériel Influenza continue à informer quotidiennement la presse de l'évolution de la situation dans notre pays.